

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAE 247 Budget participatif « Ville plus propre » - Subvention (28.860 euros) et signature d'une convention avec l'Université Sorbonne Paris Cité pour un projet de recyclage des mégots de cigarettes sur ses campus.

M. Mao PENINO, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder des subventions d'investissement à l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) dans le cadre de la mise en œuvre du projet du Budget Participatif « Ville plus propre » et de l'autoriser à signer une convention avec cette association ;

Sur le rapport présenté par M. Mao PENINO au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'Université Sorbonne Paris Cité.

Article 2 : Une subvention de 28 860 euros est attribuée à l'Université Sorbonne Paris Cité, domiciliée au 190 avenue de France (13^e) au titre de l'exercice 2018.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2018 sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO